

Réf: Dossier N° : 003589

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE ARTRIUM »

Siège social: ABIDJAN- KOUMASSI-CITE HOUPHOUET BOIGNY , lot 928, ilot 26 section IK parcelle 246 01 bp 1974 abidjan 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 decembre 2020 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le 8 janvier 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale: « IVOIRE ARTRIUM»

Objet: -

TRANSPORT

DIVERS

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET

SOCIAL L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS

IMMEUBLES ET

- L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS

FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU

PARTIE DES

SOCIAUX LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE

- COMMERCES DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU

ETRE DEVANT

ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES,

INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT

DIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION

OU LE DEVELOPEMEN

T.

Capital social: 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN- KOUMASSI-CITE HOUPHOUET BOIGNY , lot 928, ilot 26 section IK parcelle 246 01 bp 1974 abidjan 01

GÉRANT: KOUASSI KONAN CASIMIR

RCCM: n°CI-ABJ-03-2021-B13-01354 du 26/05/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

